

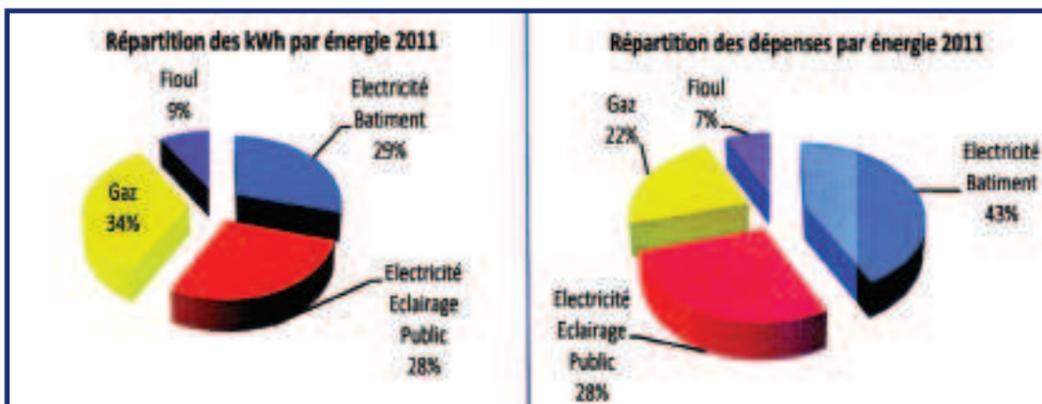
PATRIMOINE COMMUNAL ET CONSOMMATION D'ENERGIE : notre commune agit !

Les enjeux climatiques et énergétiques sont aujourd'hui incontournables pour les collectivités locales au vu des impacts qu'ils génèrent, tant d'un point de vue environnemental qu'économique. La commune de Châteauneuf de Gadagne a donc engagé différentes initiatives en vue de réduire sa consommation d'énergie.

Un travail préalable d'état des lieux des consommations d'énergie de l'ensemble du patrimoine de la commune a été réalisé, en partenariat avec le Conseiller en Energie Partagée de la CCPSMV. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence les équipements les plus consommateurs et les différentes sources d'énergie consommées sur le patrimoine communal.

15% les consommations de fioul et de gaz, sources d'énergie fortement émettrices de gaz à effet de serre. A titre d'exemple, on peut noter que la consommation d'électricité de la salle de l'Arbousière - **qui a baissé de 25% en 2011 par rapport à 2010** - aura permis de contenir l'augmentation des dépenses à 4%.

La rénovation du parc d'éclairage public a débuté, quant à elle, dès 2009, avec la pose d'horloges astronomiques qui ont été installées sur les coffrets les plus importants, afin de maîtriser la durée d'allumage. De nouvelles lanternes dont certaines à **LED** ont été mises en place en centre ville et sur certaines voies, permettant de diviser par 2 les puissances installées des points lumineux concernés.



En 2011, les dépenses d'énergie ont représenté près de 147 000 € - pour 1 400 000 kWh consommés - et se répartissent principalement entre bâtiments communaux et éclairage public. On peut observer, à l'échelle de l'ensemble de la commune, **une baisse de 17% de consommations d'énergie en 2011** par rapport à l'année 2009, du fait des différentes actions qui ont été menées.

En ce qui concerne les bâtiments, des travaux de programmation et de régulation des chaufferies ont été réalisés, ainsi qu'une dernière tranche de changement de vitrage sur le groupe scolaire, qui ont permis de **réduire de**

En 2012, la Municipalité a également lancé un audit de l'ensemble de son parc d'éclairage public, en vue de supprimer les lampes à vapeur de mercure très énergivores, ainsi que les luminaires de type *boule* générant de la pollution lumineuse.

Ces efforts en faveur des économies d'énergie vont se poursuivre dans les années à venir afin de maîtriser les dépenses en la matière, très fortement impactées par la hausse continue du prix des énergies au niveau national.

Michel PELISSIER
Adjoint au Maire



AGENDA D'OCTOBRE

Du 6 au 27	Médiathèque Heure du conte
	Médiathèque Exposition «T'es où ?»
7	Musicales Trio Ar'tango
9	Li Bon Vivènt Jeux de société
12	Foyer Rural Danse Trad
13	Médiathèque Ateliers informatiques
Du 13 au 21	Amistanço Exposition de peinture
13 et 14	Foyer Rural Week End Vercors
17	La Strada Monsieur Lazhar.
18	Nomade(s) Le T de n-1
20	Médiathèque Ateliers informatiques
23	Li Bon Vivènt Jeux de société
24	Médiathèque Conférence débat
	Médiathèque Chat détective
	Médiathèque 2025 Ex-machina
26	Médiathèque Film débat
	Foyer Rural Danse Trad
27	Li Bon Vivènt Sortie à Villelaure/Lourmarin

LA PENSÉE DU MOIS

Eduquer ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu.

William Butler Yeats
(poète irlandais prix Nobel de littérature)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, réuni le 2 juillet a approuvé à l'unanimité les délibérations suivantes

Admission en non valeur d'un produit irrécouvrable : La Ville a été saisie par le Comptable d'une admission en non valeur de la T.L.E. due par une société suite à un permis de construire datant de 2002.

Le comptable considérant que cette créance est irrécouvrable, le Conseil a donné son accord sur cette admission en non valeur pour 13 918 €.

Délibération modificative - Budget Ville
Pour faire face à des dépenses imprévues, le Conseil municipal a approuvé les modifications suivantes

Section de fonctionnement			
Recettes		Dépenses	
Chapitre	Montant	Chap	Montant
013	+ 28 648,00	014	+ 5 695,00
74	+ 8 500,00	012	+ 65 453,00

Section d'investissement			
Recettes		Dépenses	
Chap	Montant	Chap	Montant
021	- 50 000,00	31	- 40 000,00

Délibération modificative - Budget eau et assainissement collectif - Pour enregistrer

les recettes supplémentaires de T.V.A., d'une part, et régulariser la prise en charge d'un emprunt, d'autre part, en le basculant sur l'article adéquat, le Conseil municipal a approuvé la modification suivante :

Section d'investissement			
Recettes		Dépenses	
Chap	Montant	opération	Montant
23	6 428,00	21	6 428,00

Remise gracieuse de pénalités de retard
Une administrée était redevable des taxes d'urbanisme pour un montant total de 1459 €. Une majoration de 86 € lui a été appliquée pour retard de paiement. Elle a finalement acquitté le montant dû mais elle sollicite une remise gracieuse des pénalités de retard. Le Conseil municipal a approuvé la remise gracieuse.

Zones d'activités économiques - modification du périmètre d'intérêt communautaire - La CCPSMV a déclaré d'intérêt communautaire les périmètres de la zone des Matouses, des Taillades et de Blancheville, ainsi que les Chemins des Confines et du Moulin Rouge Le Conseil municipal a validé cette décision.

Mise à jour du régime indemnitaire - institution de l'I.F.T.S - L.I.A.T. instaurée en 2011 ne peut être attribuée qu'aux agents de catégorie C et à ceux de catégorie B jusqu'à l'indice brut 380. Afin de permettre la transition d'un régime indemnitaire à l'autre, pour les agents concernés par un avancement d'échelon et qui dépasseraient l'I.B. 380, il est décidé d'instituer l'I.F.T.S. (*indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires*) pour les filières et grades pouvant en bénéficier

Acquisition d'une parcelle à titre gratuit
Le poste de relevage des Matouses est actuellement situé sur une parcelle appartenant à l'Européenne d'Embouteillage. Cette société a proposé de céder gratuitement à la Ville le terrain de 94 m2 où se situe ce poste de relevage. Le Conseil municipal a approuvé cette acquisition.

Demande de subvention pour le remplacement des branchements en plomb (compléments) - Le Conseil a approuvé le programme de remplacement des branchements en plomb et sollicité l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de Vaucluse. Ce dernier a demandé la modification de la rédaction initiale pour pouvoir prendre en compte notre demande de subvention.

QUESTIONS DIVERSES

DROITS A CONSTRUIRE

La loi du 20 mars 2012 avait modifié le code de l'urbanisme en majorant de 30 % les droits à construire. Ces droits résultaient de l'application des règles des plans d'occupation des sols (POS) et des plans locaux d'urbanisme (PLU) en matière de gabarit, de hauteur, d'emprise au sol et de coefficient d'occupation des sols. Le Conseil municipal avait la possibilité de l'adopter, après consultation publique. Mais la nouvelle loi du 6 août 2012, abrogeant ces dispositions, vient d'être publiée au Journal officiel.

SYNDICATS D'ELECTRIFICATION

La Préfecture a pour volonté de regrouper les différents syndicats existants (aujourd'hui au nombre de 9), dans le but de réaliser des économies d'échelle, et donc de réduire le montant des cotisations communales. L'objectif est de n'avoir plus qu'un seul Syndicat au niveau du département.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le périmètre des communautés et agglomérations de communes prévoit, pour ce qui nous concerne, le regroupement d'un ensemble

comprenant les Communautés de communes de **Coustellet, Provence Luberon-Durance et Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse** (à laquelle nous appartenons actuellement), ainsi que les 2 communes **libres (Gordes et Les Beaumettes)**, soit au total 16 communes.

ANIMATIONS ESTIVALES

Qu'il s'agisse de la Fête votive ou du Festival, les manifestations estivales 2012 ont été de bonne qualité, et le public a répondu présent dans les deux cas. Les belles conditions météorologiques n'y sont pas étrangères, mais les programmations et l'investissement de chacun, certainement pas non plus.

GEIST 21

La traditionnelle opération **Petit déjeuner**, organisé par l'association qui vient en aide aux Trisomiques, aura lieu cette année le 18 novembre. La Municipalité s'y associera comme à l'accoutumée.

POLICE MUNICIPALE

L'opération **Tranquillité vacances** menée pendant la période estivale par la Police municipale, s'est parfaitement

déroulée, puisque la surveillance de 37 habitations s'est faite sans que soit à déplorer le moindre délit. Il est bon, néanmoins, de rappeler l'impérieuse nécessité de fermer les grilles d'entrée et les ouvertures des remises. De même, qu'il est indispensable de vérifier, en quittant son véhicule, qu'aucun objet de valeur (sac, ordinateur...) n'est en vue, car s'il y a un domaine où la délinquance semble en recrudescence, c'est bien celui du *vol à la roulotte*.

DECHETS MENAGERS

La première adjointe a fait une communication sur le prix et la qualité des déchets ménagers, tels qu'ils ressortent du rapport annuel du SIDOMRA. Il convient de retenir que notre commune se situe dans le haut du tableau pour l'équipement en composteurs (20%, soit 4^e sur 16 communes), que la collecte sélective a augmenté de 8,5% l'année dernière, de même que celle du verre (+13%). Il s'agit de chiffres encourageants, mais des progrès restent encore à faire.

**Prochaine réunion le
Lundi 1^{er} octobre à 18h30**

NUMEROS UTILES

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16
Infirmières
Mme DEMEURE-LAURENT
Cabinet 04 90 22 50 97
Domicile 04 90 83 97 14
Portable 06 12 13 62 36
Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 80 14
Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

AUTRES NUMEROS

Police / Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU 15
SOS Amitié 05 63 54 20 20
Electricité 0 810 33 35 84
Gaz 0 810 89 39 00
Centre Antipoison 05 61 77 74 47

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REPIT

Le 10 septembre a eu lieu le deuxième groupe d'information et de sensibilisation organisé par l'équipe de la *Plateforme d'Accompagnement et de Répit* du Centre Hospitalier de l'Isle sur la Sorgue et par Liliane Chambarlhac (élue aux affaires sociales de la commune). Nous vous rappelons que ces rencontres sont destinées aux aidants familiaux (conjoint, enfant, ami, ...) qui accompagnent un proche atteint de la *maladie d'Alzheimer* ou d'une maladie apparentée. Cette rencontre a débuté par un apport *théorique* d'informations sur les différentes mesures de protection existante (*Quoi ? Qui ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?*) et s'est terminée par des échanges d'expériences.



La prochaine rencontre aura lieu en **janvier 2013** (la date vous sera communiquée dans le BM), sur le thème *Vieillesse normale, vieillissement pathologique*.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de Liliane Chambarlhac ou à contacter l'équipe de la *Plateforme d'Accompagnement et de Répit* au 04 90 21 36 03.

ETAT CIVIL

DECES

SOLLÉ Serge	20.03
HURARD Adeline Vve VACHE	04.04
JOURDAN Yvonne Vve ROUGON	04.04
HOY Clément	05.04
DEJONGHE Cécilia Vve DECLERCQ	07.04
DESTRICHE Denise Ep. CHAPUISO	08.04
BUTTIGIEG Paule Vve MALLIA	08.04
SACARRERE Jean	15.04
DOMINIQUE Adrienne Vve DULUC	24.04
BREMOND René	12.05
BOURRIN Louis	12.05
CALABUIG Flora Vve ARNAL	22.05
HORARD Juliette Vve JUILLAN	29.05
TAVAN Caroline Vve RAOUX	08.06
BEL-AZIZ Tayeb	10.06
LELOUP Madeleine Vve JOUVEAU	18.06
MUSCAT Micheline Vve ROMÉRO	30.06
RIZZO Francesco	02.07
FARAUD Raymond	09.07
CHEYNARD Jean-Pierre	12.07
OLIVO Vanilio	13.07
CABANIS Marguerite V.VIGOUROUX	17.07
GAMET Josette Epouse DAVI	30.07
SEAUVE Edgard	20.08

MARIAGES

GARNIER Jérôme/AZNAR Mélanie	17.03
CIOLFI Sébastien/DECAMPS Jennifer	09.06
VELLOZZO Damien/CHIONO Ambre	15.06
REVERTEGAT Vincent/GIARDINA Anaïs	16.06
POGGIALE Médéric/CICERON Laure	23.06
AGNELLET Thibaut/de LAVENNE de MONTOIS	29.06
SAINSOUS Raphaël/LEONARDI Céline	30.06
TROSSAT Frédéric/SERNOUX Julie	30.06
MIGNON Charles/LABUZAN Ingrid	07.07
M'BALLA Laurent/NOORDAM Eliane	07.07
FERRIGNIO Christian/DORTINDEGUEY Lysian	21.07
DUMONT François/ETAIS Marine	21.07
OUTTRABADY David/TEYSSIE M-Laure	11.08
CANADAS Grégory/FABRE Véronique	11.08

NAISSANCES

DE BREIJ BOUSSIER Elisa	02.03
BONVALOT Olympe	24.03
MALET Pierre-Louis	19.04
MAHE Eloïse	20.04
FERNANDES Théo	04.05
VANRECHEM Arthur	07.05
SEFFUSATTI Emma	09.05
FAUDRIN Anaïs	10.05
GOVERNEMENT Justine	02.06
SALAT LEHERPEUR Zoé	02.07

MEDIATHEQUE

Heure du Conte « *Une histoire sombre... très sombre* », par Michèle Sébastia

Samedi 6 octobre à 10h et à 11h à la bibliothèque. Pour enfants de 3 mois à 3 ans
C'est l'histoire d'un chat caché et d'une lampe de poche...
Gratuit, sur réservation au 04.90.22.42.50

Exposition « T'es où ? »

Du samedi 6 au samedi 27 octobre

Quelle place les technologies de l'information, de la communication et des loisirs numériques occupent-elles dans notre vie quotidienne ?

Horaires d'ouverture de la bibliothèque.
Accueil de groupes sur RDV.

Conférence/débat « Jeux vidéos, amis ou ennemis ? » par Michaël Stora
(sous réserve)

Mercredi 24 à 20h à la bibliothèque

Michael Stora travaille comme psychologue clinicien pour enfants et adolescents. Il propose aux parents de faire le point sur les pratiques virtuelles de leurs enfants et de donner des clés pour les décrypter.

Gratuit, sur réservation au 04.90.22.42.50

Projection de Film/Débat « Ma vie à Poil sur le Net »

Vendredi 26 à 20h à la Salle des Pénitents

Facebook, Twitter, Myspace ... Internet est capable du meilleur comme du pire.

Cette soirée vous permettra d'échanger sur la question de la gestion de l'identité sur le Web, pour mieux comprendre et mieux accompagner vos enfants dans les méandres du numérique.

Ateliers informatiques

Samedi 13 de 10h30 à 12h : **Sécuriser son PC**

Cet atelier est indispensable dès lors que l'on possède un ordinateur. Vous apprendrez comment le maintenir à jour et l'entretenir pour qu'il fonctionne de manière optimale.

Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

Samedi 20 de 10h30 à 12h : **Facebook, les réseaux sociaux et vous**

Un atelier pour faire le point sur les différents réseaux sociaux, notamment Facebook et pour s'interroger sur les usages que chacun peut en avoir.

Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

Mercredi 24 de 10h30 à 12h : **Chat Détective**

Venez en famille pour jouer à découvrir qui se cache derrière votre interlocuteur virtuel. Une sorte de « Qui est-ce ? » numérique pour apprendre à protéger son identité.

Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

Mercredi 24 de 14h30 à 16h : **2025 exmachina, serious game**

Une photo de soirée prise en 2010 durant les années lycée met la carrière de Fred en péril en 2025 ! Comment est-ce possible ? Le joueur doit aider Fred à comprendre comment cette photo, à l'origine anodine et juste partagée entre quelques amis proches, se retrouve 15 ans plus tard accessible à n'importe qui.

Sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50

Châteauneuf de Gadagne

L'EXPEDITION DE DJIDJELLI /GIGERI (suite)

Le succès de l'expédition de Gigéri voulue par Louis XIV et dirigée par son cousin, le Duc de Beaufort, se révélait incertain. Le débarquement lui-même, en juillet 1664, apparut vite plus risqué et plus coûteux en hommes et matériel que ne le laissaient espérer les informations, édulcorées, communiquées au roi et à Colbert. Face à un ennemi qui avait eu tout le temps de se préparer, les soldats français avec à leur tête le Charles-Félix de Galléan, Comte de Gadagne, durent se battre pour débarquer et s'installer. Tomber à l'eau était se noyer à coup sûr, presque aucun marin ne savait nager. Les fantassins ne pouvaient que constater l'inutilité, sur ce rivage, de leurs encombrantes piques, longues de plus de 6 mètres. Leurs armes à feu, mouillées pour la plupart lors du débarquement, ne pouvaient servir qu'une fois séchées. Engoncés dans leurs uniformes, sans cavalerie à l'origine, ils furent surpris d'avoir à affronter un ennemi agile, courageux et imprévisible, pratiquant l'embuscade et l'attaque éclair. Berbères et turcs étaient dotés d'armes à canons rayés, au tir précis quand nos armées n'avaient que des canons lisses et se battaient encore en ligne. Le seul atout de nos soldats était de disposer d'une nouvelle arme, inconnue des ennemis, la grenade.



Fantassin de Louis XIV armé d'une grenade

Finalement Gigéri fut prise mais avec des pertes importantes parmi nos troupes. Les rapports officiels firent état de 500 morts soit 100 de plus que chez l'ennemi.

Si vous rendez visite à nos amis suisses de Perroy, village jumelé avec Gadagne, ne manquez pas de pousser jusqu'à Yverdon, au bord du lac de Neuchâtel. Le château de Grandson y abrite une impressionnante collection d'armes qui vous donnera une idée de l'équipement de guerre des soldats au XVIIème siècle.



A 30mn de Perroy le château de Grandson abrite une importante collection d'armes anciennes

Charles-Félix qui n'a pas la maîtrise du ravitaillement, ne peut que constater la faiblesse de celui-ci. Il vient bientôt à faire défaut, le scorbut s'installe et la viande se corrompt. Les secours qui arrivent sont insuffisants. Pour édifier des fortifications, il manque des pierres mais aussi du bois qui aurait permis de faire fonctionner des fours à chaux. Plus de la moitié des boeufs embarqués à Toulon pour servir de nourriture meurent, l'accès aux points d'eau est difficile. Beaufort, qui tente toujours de nouer des liens avec les berbères leur achète quelques denrées mais bien vite cette source d'approvisionnement est coupée par les turcs qui rachètent ou s'emparent de toutes les provisions en surplus des populations locales. Les navires mouillant au large sont en piteux état depuis le départ, beaucoup prennent l'eau et ont des mâts de fortune. Un grand nombre d'hommes tombe malade dont le Comte de Gadagne. Mais ce dernier fait preuve de pugnacité alors que le Duc de Beaufort et son entourage multiplient les initiatives malheureuses. L'ennemi que l'on croyait faible et divisé se montre farouche et se voit renforcé par d'importantes unités turques qui installent de forts canons sur les hauteurs que l'on avait négligé d'occuper. Des désaccords sur la tactique à suivre apparaissent tandis que se multiplient les querelles de personnes et de commandement.

La pression des Turcs se fait chaque jour plus précise. Gadagne estime pouvoir tenir la position jusqu'à l'arrivée des

renforts qui ont été demandés mais, isolé, il finit par se ranger dans le camp des officiers qui prônent le rembarquement. Il sera de ceux qui se battront jusqu'au bout et ne montera dans la dernière chaloupe qu'après s'être activé pour sauver tout ce qui pouvait l'être. Les chevaux avaient été abattus, les canons abandonnés à terre et sabotés. Le 1^{er} novembre 1664 ce qu'il reste de la flotte lève l'ancre. Le retour fut encore marqué par le drame du vaisseau La Lune. En s'approchant de Toulon, il sombra corps et biens en raison d'une importante voie d'eau provoquée par son mauvais état. Près de 800 marins y perdirent la vie. Nombre d'entre eux avaient pu atteindre Port-Cros mais ils y périrent de faim et de soif, cette île, étant à l'époque, quasiment désertique. L'épave de La Lune a été repérée par l'IFREMER en 1993.



Vaisseau royal et sa belle mâture

Le cousin du roi, rentré le premier, donna sa version et tira la couverture à lui. Gadagne sera présenté par ses pairs comme le coupable du désastre. Les comptes-rendus demandés secrètement le disculperont mais les vraies responsabilités ne seront cependant pas établies publiquement. Le Roi et Colbert soucieux de ménager les coupables dont beaucoup étaient des courtisans préféreront finalement mettre le fiasco sur le compte de la peste. Ils s'emploieront ensuite à faire oublier cet épisode peu glorieux. L'attitude et la sagesse du Comte de Gadagne, sa vaillance, furent finalement reconnues. Elles lui permirent de reprendre du service et même d'être réclamé par le Pape et Venise. Cinq ans après l'expédition de Gigéri le Pape donnait le titre de Duc à Charles-Félix de Gadagne.

(Suite et fin dans le BM de novembre)

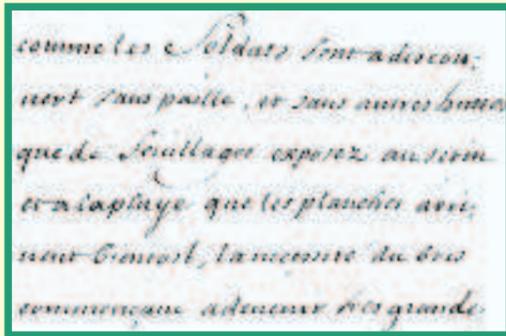
gagne, village provençal

Le Duc de Gadagne, la Franche-Comté et le Traité de Nimègue: une histoire de bois...

En embarquant à Toulon avec ses troupes Gadagne connaît probablement la faiblesse de certains vaisseaux vieux et fragiles. Le rôle du bois est essentiel à l'époque pour mener à bien toute opération militaire maritime importante. Cela commence d'abord par la construction des navires. Un vaisseau de 74 canons nécessite l'abattage de 4000 à 10000 arbres, essentiellement des chênes centenaires, mais aussi des pins pour la mâture et des hêtres. Le bois de ces derniers était utilisé avec précaution car sa sève est réputée être agressive pour les parties métalliques. Les bois étaient coupés l'hiver, à sève descendue. Une ordonnance royale interdira leur abattage d'avril à septembre. La marine française utilisera 15 millions de m³ de bois de construction pour ses navires au seul XVII^{ème} siècle. La forêt provençale, qui est surtout peuplée de résineux et de chênes de faible taille, fournissait moins d'un tiers des arbres que demandait l'arsenal de Toulon. Il fallait alors aller en chercher en Vivarais, Dauphiné, Franche-Comté et il était tentant pour les intendants d'effectuer des réparations de fortune avec de mauvais matériaux, souvent de réemploi, pris sur place.

Mais le bois ne servait pas qu'à construire des navires. A Gigéri Gadagne pu constater que ses troupes étaient mal protégées du vent et de la pluie faute de planches pour construire des abris. Le bois faisait aussi défaut pour la préparation des aliments qui se conservaient mal s'ils n'étaient pas cuits. La confection de buttes, contreforts et fascines nécessitait branches et piquets. Le transport de l'eau et les boissons se faisait dans des barils et futailles.

Le renforcement des fortifications réclamé par Charles-Félix ne pu se faire efficacement faute de bois pour alimenter les fours à chaux.



Extrait du manuscrit de Castellan. Chargé par le roi de lui rendre compte de l'expédition Castellan souligne ici l'inconfort de la troupe qui attend la livraison de planches pour pouvoir s'abriter : «...les soldats sont à découvert, sans paille et sans autres huttes que de feuillages exposez au serin et à la pluie que les planches arrivent bientôt, la nécessité du bois commençant à être très grande...»

Quatre années plus tard, en 1668 Charles-Félix se bat en Franche-Comté, région que Louis XIV entend enlever aux espagnols. Il peut admirer la force des sapinières de la forêt de La Joux où poussent des sapins parmi les plus hauts d'Europe, et l'importance des chênaies telle celle de la Chaux, à l'est de Dôle. C'est peut-être en songeant à l'expédition de Gigéri et au manque de bois qu'il écrit à Louvois, alors Secrétaire d'Etat à la guerre, pour attirer son attention sur les ressources des forêts franc-comtoises et l'approvisionnement que

permettrait leur exploitation pour l'arsenal de Toulon. Par flottage sur le Doubs les troncs pouvaient gagner la Saône puis le Rhône. L'ordonnance réglementant l'abattage aura aussi des conséquences sur le réseau des rivières car elle précisait les conditions de leur aménagement lorsque celui-ci (moulin, barrage etc.) était susceptible de perturber la flottaison des bois. Cette ordonnance qui vise à assurer un meilleur approvisionnement en bois des arsenaux et chantiers a été prise en 1669 dans les mois qui suivirent l'intervention de Gadagne. En 1678 et 1679, après un épuisant conflit entre la France, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Empire, était signé le Traité de Nimègue. Il incorporait définitivement au Royaume de France la région franc-comtoise, stratégique en raison de ses ressources forestières.

L'intervention, dix années plus tôt, du Duc de Gadagne n'y était peut-être pas pour rien...



Reconstitution en Franche-Comté, d'un transport par radeau de troncs de sapins destinés à la marine, à la façon de nos radeliers de la Durance

PETITE ANTHOLOGIE CASTELNOVINE

Sylvain VATTON (1885-1952)



Sylvain Vatton fut, comme son oncle **Hippolyte** et son cousin **Régis** une des figures marquantes de la maintenance

de la langue provençale et de la vivacité de la vie citoyenne de notre village. Il nous a quitté voici tout juste 60 ans. Il était le père d'Ernestine (dite Titi), qui avec son mari **Marcel Boussier**, fera du *Domaine de la Chapelle* une cave viticole renommée.

Ses écrits nous parlent de ruralité, du temps et des saisons, des récoltes, de ceux qui sont amis et de ceux qui le sont moins. Sylvain Vatton n'avait pas sa langue dans la poche et savait au besoin dire la vérité, mais aussi souligner les traits d'humanité de ses semblables. Autodidacte il écrivait dans le journal *Provence et Progrès*, mais aussi dans le mensuel *La Lutte antifasciste*, à une époque, les années 35, où l'on pressentait les années sombres à venir.

Ses textes poétiques chantent la nature, les saisons, ses amis du village. Ci-dessous quelques lignes, d'un ton vif et enlevé, imitent ironiquement la fable *La Cigale et la Fourmi*, car revisitée au goût du jour à une période où l'inflation mangeait les économies. Elles ne sont pas sans rappeler le *Tout aumento, tout aumento...* d'Hippolyte, son illustre oncle (BM de juillet 2012).

*Li bèu bihet qu'èron sa joio
Soun esvali, valon plus rèn,
E la fournigo que semblavo
Avé basti subre lou ro,
La fortuna que l'encantavo
N'es plus que tièro de zero !*

AUX ANCIENS DE PIERRE GOUJON

Pour son grand rassemblement «Retrouvailles» des 1^{er} et 2 juin prochain, en vue d'une expo ou consultation informatisée, l'Amicale recherche tout document (photos de classe, de fêtes, d'évènements, films, diapos, coupures de presse, etc...) de quelque époque que ce soit, concernant la vie de l'Ecole Pierre Goujon.

Ces documents sont à confier, pour numérisation et restitution rapide à Robert Coquel (0490220053 ou romoco@wanadoo.fr) qui se déplacera pour retrait et retour. Tout nous intéresse! Merci d'avance pour vos contacts.

L'ATELIER DES NOUVEAUX

Bourse aux jouets et puériculture (Landau, parcs, accessoires bébé, vêtements de 0 à 16 ans...) **le 10 novembre** de 9h à 17h, salle Anfos Tavan (8€ l'emplacement) Réservations au 04 90 83 96 23 ou 04 90 22 51 20

Restauration sur place
atelierdesnouveaux@hotmail.fr

D'autre part les assistantes maternelles vous informent qu'elles ont des places disponibles. (mêmes numéros de téléphone)

AMISTANÇO

Reprises :

Atelier de peinture Adhésion annuelle 30€

Jeux de cartes : Adhésion annuelle 13 € (inchangée)

Exposition de peinture du 13 au 21 octobre.

Vernissage le samedi 13 octobre à 18 h (ouvert à tous). Permanence de l'expo de 14h30 à 18h30 du 13 au 21 octobre.

Tirage de la tombola le **21** à 18 h, lors de la clôture de l'expo (recette au profit du Téléthon)

Renseignements : Michel Garcia
04.90.22.53.63 ou suzannegarcia0308@orange.fr

LI BON VIVÈNT

Tricotage : Changement d'horaire pour l'activité qui aura lieu de **15 à 17 h**, salle de l'Amistanço, (tous les quinze jours). Le choix des ouvrages est libre. Des conseils seront donnés pour réaliser vos tricots.

Mardis 9 et 23 octobre : Jeux de société à 15 h, salle Anfos Tavan

Pensez à vous inscrire pour la **sortie du 27 octobre** à Villelaure/Lourmarin, repas méchoui et après-midi dansant (55€).

Pour nous contacter :

Eliane Rolland au 06 30 63 63 54

Hervé Hugues au 06 71 52 71 96

Courriel : asslbv@laposte.net

NOMADE(S)

Judi 18 octobre à 20h30,
à l'Arbousière



Le T de n-1

Tarifs : 13€ / Réduit 11€ / Pécou 10€ / Pécou - 26 ans 8€ / Bénéficiaires des minimas sociaux 3€

Infos et Réservations : 04 90 78 64 64 de 11h à 18h du lundi au vendredi, ou reservation@theatredecavaillon.com
Billetterie en ligne



Trois acteurs-manipulateurs retracent les étapes d'un raisonnement insolite pour aboutir à une étrange démonstration... et l'on entend déjà la craie blanche crisser sur le tableau noir de notre enfance.

Un spectacle conçu et interprété par Mickaël Chouquet, Balthazar Daninos et Clémence Gandillot.

CAVALIERS DU COMBAT

Après les belles vacances d'été que nous avons eues, voilà la rentrée qui arrive. Le centre équestre fonctionne pendant les vacances de toussaint avec des après-midi qui sont ouvertes à tous les publics débutants ou un peu confirmés souhaitant allier plaisir à cheval et contact avec la nature.

Pour tous renseignements, consultez notre site www.cavaliersducombat.fr ou appeler le 06.60.08.43.76

PAPIERS POUR TELETHON

Comme chaque année, le Comité des Fêtes souhaite récupérer en faveur du Téléthon, **tous les papiers disponibles**. Il vous invite à conserver, en attendant le moment venu, notamment les journaux, périodiques et annuaires téléphoniques obsolètes.

Il vous en remercie vivement.

LA STRADA

Mercredi 17 octobre, salle des pénitents à 20h30 : *Monsieur Lazhar*.

ASKR KARATE

Reprise des cours salle Paul Mille (sur le plateau, ancien stade).

Karaté chez les jeunes : tous les mardis de 18h à 19h15 (enfants à partir 6 ans) : *permet un accompagnement pédagogique adapté au développement psychomoteur des enfants dans le respect du code moral de notre discipline. Ils peuvent y vaincre leur timidité ou se dépenser en canalisant leur énergie, se repérer dans l'espace et mieux apprendre à maîtriser leurs mouvements et connaître leur corps (équilibre, coordination des membres...).*

Karaté Adolescent : *L'entraînement est orienté vers l'aspect physique de notre discipline et trouve sa motivation dans un challenge permanent. Les exercices proposés aux ados permettent également de développer leur concentration, leur persévérance et leur self-contrôle en toute situation. Nous proposons, aux ados qui le souhaitent, un créneau compétition.*

Karaté adultes: tous les mardis de 19h30 à 21h.

Le travail du Karaté vise différents objectifs tels que l'apprentissage des techniques simples et précises accessibles à tous. Le Karaté traditionnel que nous pratiquons permet, dans une parfaite maîtrise de soi, de se défendre efficacement, avec justesse et sans agressivité. Il n'existe aucune limite d'âge pour commencer et nous comptons parmi nos élèves de jeunes novices de plus de 50 ans !



Vous avez toujours voulu essayer de pratiquer un art martial, n'hésitez plus, venez nous rejoindre, vous serez ravi de progresser rapidement dans une ambiance sympathique.

Pour plus d'infos: tel 06 81 87 03 73 ou au: <http://www.askr-karate.com>

QUARTIER LIBRE

Reprise de l'Atelier théâtral **Ados et Adultes** ouvert à toutes et à tous, tous les **lundis de 19h30 à 21h**, Salle Anfos Tavan. Adhésion association: 20€, cotisation annuelle: 150€ (possibilité de paiement en plusieurs fois). Renseignements et inscriptions: 04.90.22.53.37 ou 06.77.89.10.68

La Troupe Quartier Libre reprend ses répétitions **tous les mercredis** après ses représentations des 2 spectacles au Festival Off d'Avignon qui remportèrent un vif succès.

Nouveau à Gadagne

 **Ecurie de propriétaires**
Pensions - Pensions retraite

Box 3x3 sur copeaux
Grande carrière sur sable et éclairée
Eau tempérée en toute saison
Surveillance 24 heures / 24

 **Tél : 06 11 21 76 14**
cavalcadeensoleillee@gmail.com

750 Chemin des Matouzes
84470 Châteauneuf de Gadagne

VELO CLUB

Pour nos jeunes cyclistes, le mois de septembre marque la fin des différents trophées vauclusiens. En école de cyclisme, les deux dernières épreuves se dérouleront le dimanche 23 avec une régularité sur route sur la rue de la République à Avignon puis le 30 à Châteauneuf de Gadagne un cyclocross sur le plateau de Campbeau. Comme les années précédentes, le club est bien placé pour remporter le trophée par équipe et quelques coureurs devraient être les champions de leur catégorie.

En minimes, Zamagna Vincenzo a pris la seconde place de deux des trois dernières épreuves sur route et il a terminé quatrième de la course du Thor. En cadets, Fabregoule Geoffrey a repris les courses pour peaufiner sa préparation en vue de la saison des cyclocross.

La journée cycliste du Thor a été une réussite totale avec une très belle participation dans toutes les épreuves. Au total, plus de deux cents coureurs dont une quarantaine de féminines se sont affrontés dans les différentes catégories. A noter, une course des mamans de coureurs et éducatrices du club qui avaient dû s'entraîner ferme pendant tout l'été pour arriver à tenir le challenge qu'elles s'étaient fixé.



En fin de saison, on notera le bon comportement lors des courses auxquelles il a participé de Tamisier Anthony.

FOYER RURAL LAIQUE

Activités

Les inscriptions dans toutes les disciplines sont encore ouvertes (sauf la cuisine pour les enfants, l'atelier est complet) N'hésitez pas à venir profiter de deux cours d'essai gratuits pour la ou les activités choisies.

Vous pouvez vous procurer le programme des activités auprès de la mairie, à la bibliothèque, à l'école, ou consulter le site web du FRL : www.frlgadagne.fr

Permanence ouverte au public : Le mercredi de 9h à 12h - 2^{ème} étage de la mairie - 04.90.22.12.63

Randonnée

Calendrier 2012-2013

Sam et Dimanche 13/14 octobre : W.E Vercors (voir ci-dessous)

Dimanche 18 novembre : Badaréu

Dimanche 9 décembre : Boulbon / Frigoulet

Dimanche 13 janvier : Lagnes

Dimanche 10 février : Régalon

Samedi et Dimanche 10/11 mars : WE ski de fond et raquettes à Roybon

Dimanche 7 avril : Rochers des 11 heures

Dimanche 12 mai : Valloncourt

Dimanche 2 juin : Moulins de Véroncle

Dimanche 22 septembre : Oppédette

Contact : Jacques Scellier - 04.90.22.54.51

La section randonnée propose de se retrouver le week-end du **13/14 octobre** dans la Drome

Samedi - la Chapelle St Médard (près Crest)

Hébergement le soir en gîte demi-pension à Saillans (33 €)

Dimanche : les 3 becs (500 mètres de dénivelé)

Un acompte de 10 € à l'inscription. Contactez

Anne et René Charles au 04.90.22.16.83

Les places sont limitées !

Baléti des copains

Rendez-vous Samedi 3 Novembre à Akwaba

Section Musique

Il reste de la disponibilité pour les cours d'Accordéon, de Batterie, d'Eveil Musical, de Piano.

Retrouvez les coordonnées des contacts sur le site web du FRL, ou contactez le FRL au 04.90.22.12.63

Danse Trad

Les 2^e et 4^e vendredis du mois au Château de la Chapelle, salle des expositions. Gratuite

Prochains ateliers :

vendredi 12 octobre, 19h et 20h : Apportez votre pique-nique

vendredi 26 octobre, 19h30-21h

Renseignements : Mireille 04 90 22 04 42.

Rappel : Arrêt des activités pour les vacances de la Toussaint, pas de cours du 29/10/12 au 11/11/12. Reprise des cours le lundi 12 novembre.

VIE PAROISSIALE

Nomination

Samedi 1er septembre, nous avons eu l'installation, au cours d'une messe, du nouveau curé de notre secteur interparoissial le **Père Giau Giuseppe** qui est également le recteur du séminaire *Redemptoris Mater*. Il sera accompagné dans son ministère par le **Père Hector Argamonte**, que nous connaissons déjà puisqu'il était, il y a deux ans diacre dans notre paroisse aux côtés du Père Ernesto.

Nous leur souhaitons la bienvenue et un ministère plein d'enrichissement pour tous les paroissiens et habitants de nos villages de Châteauneuf de Gadagne et de Jonquerettes.

Rentrée Catéchèse

Une quarantaine d'enfants ont assisté mercredi 19 Septembre à la rentrée de l'année Catéchétique 2012/2013. Nous vous rappelons que les inscriptions sont toujours possibles pour les jeunes du CE1 à la 3^e. les cours ont lieu à la Maison Paroissiale de 10h30 à 12 h et débutent à 12h30 pour l'aumonie.

Denier de l'Eglise

Nous arrivons au dernier trimestre et nous vous remercions de penser au Denier de l'Eglise. Vous savez que votre don permet de rémunérer nos prêtres qui tout au long de l'année sont à votre service et à votre écoute pour la célébration des cérémonies religieuses.

Parking

L'association Paroissiale dispose d'un emplacement de garage pour un véhicule. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter au 0490225290

GADAGNE ENVIRONNEMENT

Vous invite à son **Assemblée Générale Annuelle** qui aura lieu à la Salle Fontségugne ((à côté de la Bibliothèque) vendredi 23 novembre à partir de 20h30.

Membre de l'association ou auditeur, vos observations seront les bienvenues pour nous permettre de compléter nos propres réflexions sur les dispositions d'urbanisme en cours d'élaboration pour le PLU (plan local d'urbanisme) et le SCOT (schéma de cohérence territoriale) dont l'exposé a fait la première page du Bulletin Municipal de septembre.

Autres questions... Eau, avions,....

Vous pourrez aussi venir poser les questions d'environnement qui vous tiennent à cœur afin que l'association puisse s'en saisir et vous relayer auprès des différents acteurs

Un verre de l'amitié suivra cette réunion

Pour nous joindre, contacter Philippe Heyman au 0490 22 22 88 ou Valérie Ferrand au 04 90 22 31 51 ou gadagne,environnement84@orange.fr

TENNIS CLUB DE CAMPBEAU

Le 7 septembre, le Tennis Club commémorait ses 40 ans, dans la salle de l'Arbousière.

Le Maire, de nombreux conseillers municipaux, le Président du Comité de Vaucluse de Tennis rehaussaient amicalement un événement mémorable. Que de chemin parcouru depuis la fondatrice Mme Kreitmann. De 72 à 74, 9 adhérents seulement occupaient les courts. Depuis, 8 Présidents se sont succédés dont JC Guy et Marcel Roche, présents en la circonstance. Le Président s'est évertué à répertorier tous les clignotants verts propres à la vitalité du club. A commencer par la croissance étonnante des adhérents : 204 à l'orée de la nouvelle année tennistique ; si bien que les installations deviennent exiguës, d'autant que 25 équipes vont disputer les divers championnats du comité. D'où une petite frustration des prétendants au *tennis loisir* qu'il faut aider, dans leurs essais. Car la motivation ne désemplit pas, l'association ne perdure par sa vocation éducatrice qu'à travers l'Ecole de Tennis, toujours sous la responsabilité de Gérard Parayre, omniprésent.



Dans son allocution, Pierre Molland, sobre et enthousiaste a dit combien il était heureux de soutenir en permanence le dynamisme de l'un des phares du tissu associatif, cher à la Municipalité.

Michel Deroudilhe, Président du comité, a décrit avec précision ce qu'on peut appeler une côte d'amour entre les instances régionale et le TCC qui a le vent en poupe.

L'assemblée s'est régalée et la soirée s'est poursuivie dans l'allégresse, grâce à une musique parfaitement adaptée. Revenons sur le clou de la soirée mettant sur pied une vraie chorégraphie, exigeant 3 mois de préparation avec répétition hebdomadaire. Une trentaine d'adhérents – jeunes et moins jeunes - a démontré son éclectisme, faisant chavirer la teinte émotionnelle du grand Art, c'est sûr. Droit au cœur du Président.

Ce fut donc un sans faute et c'est devenu une habitude. Entériné par la Médaille d'Or de Châteauneuf de Gadagne aux Présidents, très émus pour la circonstance, par Pierre Molland. Une soirée de la sorte ne peut se mettre en place sans le concours d'une **équipe** tout simplement formidable. C'était beau, c'était sain. Les membres du club se sont défoncés : qu'ils en soient chaleureusement félicités.

Li vihado d'antan

Ai de souveni de moun enfanço, ounte li sèr d'iver, li païsan coume mi parènt, s'acampavon emé li vesin, un sèr vers lis uns, un sèr vers lis autre, pèr li serado iverenco!

L'avié encaro gaire de posto de radio e se parlavo aqui dis afaire dóu mestié, qu'àuqui fes de poulitico e, lou mai souvent, de la Grandó Guerro de 14/18.

Coume dins tóuti li granjo, i'avié uno grandó peço ócupado lou mai souvènt pèr uno grandó taulo familiaro. Alor sus aquesto taulo, souvènt li sèr de vihado, lis ome triavon de faiòu, pichot pese, cese, lentihò e àutri recordo! D'aquéu tèm, li femo tricoutavon, souvènti-fes de causseto pèr touto la famiho en s'esplicant de receto de cousino.

Pièi, quouro li castagno roustido èron sourti dóu four, se li manjavon en lis arousènt d'un vèire de vin cue e cade cop, se countavon tóuti lis evenimen d'aquesto guerro de 14.

A l'ouro d'aro, li tèm an cambia d'un bon biais, e pèr nautre sian en pas. Mai n'es pas ansin d'en pertout! En mant un endré dóu mounde, lis ome s'entretuon de longo, pèr de resoun tóuti eitant marridi lis uno que lis outro, e malurousamen, acò's pas lest de s'arresta...

Mai, siéu segur qu'un jour tout aquésti batesto s'acabaran, mai faudra encaro forço tèm ! E de moulounado de gènt s'entretuiaran encaro inutilamen, amor que lis ome soun fa ansin !

Pèire Courbet, de Castèunòu

Les veillées d'antan

J'ai des souvenirs de mon enfance, où les soirs d'hiver, les paysans comme mes parents, se réunissaient avec les voisins, un soir chez les uns, un soir chez les autres, pour des soirées hivernales!

Il n'y avait encore guère de postes de radio et on parlait là des affaires du métier, quelques fois de politique et, le plus souvent, de la Grande Guerre de 14-18.

Comme dans toutes les fermes, il y avait une grande salle occupée généralement par une grande table familiale! Et sur cette table, souvent les soirs de veillée, les hommes triaient les haricots, petit-pois, pois chiches, lentilles et autres récoltes. Pendant ce temps, les dames tricotaient, le plus souvent des chaussettes pour toute la famille, en échangeant des recettes de cuisine.

Puis on mangeait les châtaignes rôties sorties du four, en les arrosant d'un verre de vin cuit et alors on se racontait tous les événements de la guerre de 14.

Aujourd'hui, les temps ont changé dans le bon sens et nous sommes en paix. Mais il n'en est pas ainsi partout! En plusieurs endroits du monde, les hommes s'entretuent sans cesse, pour des raisons aussi mauvaises les unes que les autres et c'est malheureusement loin de pouvoir s'arrêter...

Je suis pourtant persuadé qu'un jour cela cessera, mais qu'il faudra encore bien longtemps, et des quantités de gens continueront à s'entretuer inutilement, puisque les hommes sont ainsi faits !

SPORTING CLUB GADAGNIEN

La saison de football 2012/2013 a repris dans notre village, pour les enfants début septembre, pour les séniors à la mi-août.

Cette saison, nous aurons des équipes dans toutes les catégories d'âge. Nous comptons actuellement presque 200 licenciés.

Une équipe sera mise en lumière dans le

bulletin, chaque mois.

Ce sera le mois prochain, le tour des jeunes pousses du club.

Vous pourrez si cela vous intéresse, pour tout savoir sur la vie du club, consulter le site du club, <http://sportingclubgadagnien.footéo.com>

Les Musicales de l'Arbousière

Dimanche 7 octobre à 16 h

Trio AR'TANGO

Bandonéon - Violon - Piano



Le trio AR'TANGO propose un voyage au coeur de la musique d'Astor Piazzolla. Ce virtuose du bandonéon, arrangeur-compositeur de génie, en rupture avec la tradition, a su apporter à la musique populaire argentine le fruit de ses démarches en direction du jazz et des musiques savantes du monde occidental. Son *tango nuevo*, baigné de rythme et de sensualité sera porté par trois musiciennes de talent : **Yvonne Hahn** (bandonéon), **Gaëlle Brunier** (violon) et **Véronique Muzy** (piano).

Entrée 12 € (gratuite pour les moins de 12 ans)
Renseignements 04 90 22 22 28